

WorldCare *Prise en charge de la douleur*

Service de deuxième avis médical

Le besoin

La douleur chronique est répandue dans les pays occidentaux, et le traitement insuffisant de cette affection impose un lourd fardeau financier et émotionnel aux patients, aux employeurs, aux assureurs, aux systèmes de santé et à la société en général. Il faut généralement des mois aux patients pour avoir accès à des algologues réputés, laissant aux médecins de premier recours la responsabilité d'établir des diagnostics et d'orienter leurs patients souffrant de douleur chronique vers le meilleur traitement, alors que ceux-ci attendent d'obtenir les rendez-vous appropriés.

- Au Canada, on diagnostique un problème de prise en charge de la douleur chez un patient sur cinq, ce qui entraîne des dépenses de 62 milliards de dollars par année et un délai d'attente moyen de 18 mois pour consulter un spécialiste¹
- Aux États-Unis, la douleur chronique est la cause la plus fréquente d'invalidité de longue durée et coûte au pays entre 560 et 635 milliards de dollars par année²
- En Australie, environ 20% des adultes souffrent de douleur chronique, entraînant des dépenses d'environ 34,3 milliards de dollars par année³

La solution

Le service de deuxième avis médical de WorldCare *Prise en charge de la douleur* est offert dans le monde entier et constitue un deuxième avis médical hybride unique ayant recours à une évaluation multidisciplinaire de l'affection médicale sous-jacente par un surspécialiste provenant d'un hôpital américain de premier rang du WorldCare Consortium®. Ensuite, une évaluation supplémentaire de la prise en charge de la douleur est effectuée par un surspécialiste en la matière à l'installation du Consortium®.

Caractéristiques uniques

- Évaluation multicouche de l'affection médicale sous-jacente et de la situation actuelle de prise en charge de la douleur
- Accès rapide aux meilleurs experts médicaux et de la douleur dans les installations du WorldCare Consortium®
- Deuxième avis médical institutionnalisé et multidisciplinaire
- Évaluation multiétablissement, au besoin
- Collecte de dossiers rigoureuse liée aux antécédents de douleur chronique
- Offre de service vidéo amélioré si nécessaire
- Consultation entre les médecins avec le soutien de WorldCare tout au long du processus
- Questions de suivi disponibles jusqu'à 30 jours après l'évaluation initiale

Caractéristiques principales

- Collaboration complète entre le membre et son médecin traitant afin de s'assurer que les problèmes les plus importants sont traités
- Conseils provenant de spécialistes de haut niveau pour les médecins traitants qui procèdent aux choix des meilleures solutions de traitement pour leurs patients
- Connaissances spécialisées et longue expérience en matière de prise en charge de la douleur virtuelle de la part des experts dans les installations du WorldCare Consortium®

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec WorldCare au 866.399.9262 ou visitez le site www.worldcare.com.





Comment cela fonctionne

Étape 1 Le membre admissible téléphone ou remplit un formulaire en ligne de demande de service.

Étape 2 WorldCare travaille de concert avec le membre et son (ses) médecin(s) désigné(s) pour rassembler tous les dossiers médicaux pertinents et les transmettre aux établissements médicaux les plus aptes à évaluer ce cas.

Étape 3 Les spécialistes médicaux et les algologues évaluent les dossiers et le matériel diagnostique du membre et fournissent le deuxième avis médical au membre et à son médecin traitant.

Notre mission est d'améliorer les résultats de soins de santé de nos membres dans le monde entier en les mettant en contact avec les experts médicaux les plus éminents des hôpitaux américains les mieux classés. En outre, grâce à plus de 25 ans d'expérience, notre service de deuxième avis médical représente l'étalon d'or de l'industrie. Notre partenariat unique avec les hôpitaux les mieux classés aux États-Unis, le WorldCare Consortium[®], et des équipes de spécialistes au sein de ces hôpitaux nous permet de fournir des deuxièmes avis médicaux d'experts d'une rigueur et d'une profondeur cliniques inégalées. Nous aidons des milliers de membres dans le monde entier et leurs médecins traitants à avoir la certitude que leur diagnostic est exact et qu'ils suivent le plan de traitement optimal, tout en réduisant les coûts globaux de soins de santé.

Avantages

- Amélioration des soins et du bien-être des membres
- Options de traitement autant dans les modalités pharmacothérapeutiques que non médicamenteuses passant par la compréhension du potentiel médical local offert aux membres
- Possibilité de réduction de l'absentéisme en permettant aux membres de retourner au travail
- Influence positive sur le niveau fonctionnel des membres
- Réduction des coûts pour les membres, les employeurs et les assureurs

Affections couvertes

Les conditions d'admissibilité au service de deuxième avis médical de WorldCare *Prise en charge de la douleur* sont déterminées pour chaque client et comprennent généralement une période de douleur documentée de plus de trois ou six mois. Elles peuvent également inclure des affections réfractaires au traitement et des cas nécessitant une clarification diagnostique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec WorldCare au 866.399.9262 ou visitez le site www.worldcare.com.



1. http://www.canadianpaincoalition.ca/media/painful_truth_report.pdf
2. <https://www.sciencedaily.com/releases/2012/09/120911091100.htm>
3. <http://www.bupa.com.au/health-and-wellness/health-information/az-health-information/chronic-pain-fact-sheet>